

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres afférents au comité syndical : 68 titulaires - 39 suppléants	Résultat du vote :
Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	Voix Pour : 42
Délégués présents : 42 délégués (36 titulaires - 6 suppléants)	Voix Contre : 0
Dont membres votants à voix délibérative : 42 délégués	Abstention : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 13 février 2024	

Membres présents:

Titulaires: Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Dujon Régis, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mr Haÿ Etienne, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Pauly Brigitte, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mr Valet Eric, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mr Guillemann Michel, Mr Jourdain Gilles, Mr Thomas Rémy, Mr Jourdain Sébastien, Mr Martin Philippe, Mr Minette Michel.

Membres absents excusés :

Titulaires: Mr Adam Hubert, Mr Alexandre David, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Branquard André, Mr Bruneaux Henri, Mr Carion Denis, Mr Davin Benoit, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Fraeyman Fabien, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lévêque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Marchal Philippe, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Triconnet Nelly.

Membres absents:

Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Duclos Dominique, Mme Gleize Séverine, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Moysse Dominique,

Est nommé secrétaire de séance : Mr Frex Dominique

Objet : Convention avec le Syndicat Mixte Marne et Surmelin pour confortement de berge

N°2024 02 13

Les membres du Comité Syndical,

- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président sur le problème d'érosion à proximité de la clôture du Périmètre de Protection Immédiat (PPI) du captage d'eau potable de Coupigny/Montlevon.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240220-20240213-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2024

Publication : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

- Vu le constat réalisé par le Syndicat Mixte Marne et Surlélin (SMMS) indiquant que l'érosion est la conséquence de l'action du cours d'eau au bas de la berge, principalement dû à l'absence de végétation,

-Vu la proposition du SMMS de renaturer la berge pour un montant estimé à 10 855 € HT,
-Considérant la demande de subvention à hauteur de 80 % du montant estimé des travaux auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie faite par le SMMS,

- Compte-tenu que ce dossier est lié à la préservation du captage, le SMMS a demandé une participation de l'USESA pour les 20% restant. La participation est donc estimée à 2 171 € HT.

DECIDENT après en avoir délibéré,

- De donner un avis favorable au versement d'une participation à hauteur de 20% hors taxes du montant des dépenses des travaux réalisés,
- D'autoriser le Président à signer conjointement avec le SMMS la convention financière définissant les conditions de versement de la dite participation.

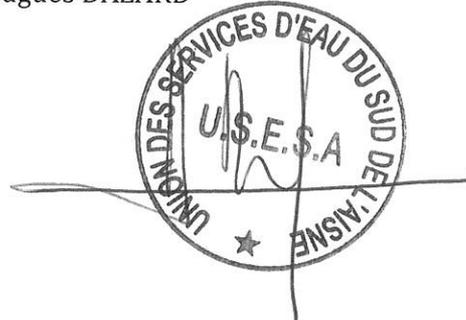
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Mr Frex Dominique

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240220-20240213-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2024
Publication : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation